

Les théoriciens du goût, à l'âge classique, ont souvent relevé sa dimension de métaphore. Roger de Piles, en 1677, le définit de la sorte : « Vous voyez bien, reprit Pamphile, que le mot de Goust dans les Arts est Metaphorique : Nous l'avons transporté de la langue pour le faire servir à l'esprit ; & de la mesme façon que nous disons que l'esprit voit, nous disons encore qu'il gouste ; c'est son employ de juger des ouvrages, comme c'est celuy de la langue de juger des saveurs... »

Conversations sur la Peinture, I, p. 35-36

De même Voltaire, dont l'article pour l'*Encyclopédie* (1757) prend le relais de l'analyse physiologique du goût rédigée par le chevalier de Jaucourt : « On a vû dans l'article précédent en quoi consiste le goût au physique. Ce sens, ce don de discerner nos alimens, a produit dans toutes les langues connues, la métaphore qui exprime par le mot *goût*, le sentiment des beautés & des défauts dans tous les arts : ... » *Taste, Geschmack, gusto, gusto* : dans les principales langues de l'Europe moderne, le goût est en effet associé au sens qui, localisé dans la bouche, permet de discerner les saveurs.

Encyclopédie, t. VII, art. « Goût »

La métaphore s'entend comme la marque d'une analogie de nature, et Voltaire précise tout de suite : « ... c'est un discernement prompt comme celui de la langue & du palais, & qui prévient comme lui la réflexion ; il est comme lui sensible & voluptueux à l'égard du bon ; il rejette comme lui le mauvais avec soulèvement ; il est souvent, comme lui, incertain & égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, & ayant quelquefois besoin comme lui d'habitude pour se former. » Un peu plus haut dans l'*Encyclopédie*, Jaucourt associait la mobilité sémantique du mot au mouvement même de l'organe jouissant : « Le goût en général est le mouvement d'un organe qui jouit de son objet, & qui en sent toute la bonté ; c'est pourquoi le goût est de toutes les sensations : on a du goût pour la Musique & pour la Peinture, comme pour les ragoûts, quand l'organe de ces sensations savoure, pour ainsi dire, ces objets. »

La même année, dom Pernety qualifiait à son tour le goût de « terme métaphorique en usage aussi dans la Peinture [...]. C'est le goût qui juge sainement des ouvrages, comme la langue & le palais jugent des saveurs ». Et, citant les *Conversations* de Roger de Piles : « L'on dit qu'un

Dictionnaire portatif de Peinture, Sculpture et Gravure (1757), art. « Goût »

homme a le *goût fin*, quand il aime ce qui est bon, & qu'il haït ce qui est mauvais dans les beaux Arts, comme dans les viandes; & non-seulement on met le *goût* dans la langue & dans l'esprit, mais encore dans les choses que l'on goûte. C'est pourquoi nous disons qu'il y a des ouvrages comme des hommes de *bon goût*. »

Pensées sur la Beauté et sur le Goût dans la Peinture (1762), « Du goût »

Un peu plus tard, le peintre Anton Raphael Mengs caractérisait pareillement le goût en peinture: « ... le Goût de la Peinture est en partie semblable au Goût du palais; c'est-à-dire, que de même que celui-ci agit [*rühret*] sur la langue et le palais, de même celui-là agit sur les yeux et l'entendement ». L'analogie est celle d'un contact sensuel, mais tout de suite l'entendement interprète — discerne — les données du sens. Cependant, pour Rousseau (1767), le goût n'est pas la raison, mais l'instinct qui permet d'y voir clair:

GOUT. s. m. De tous les dons naturels le *Goût* est celui qui se sent le mieux & qui s'explique le moins: il ne seroit pas ce qu'il est, si l'on pouvoit le définir: car il juge des objets sur lesquels le jugement n'a plus de prise, & sert, si j'ose parler ainsi, de lunettes à la raison.

Dictionnaire de Musique (1767), art. « Goût »

De même que... de même (*wie... so*), écrit Mengs: Vraiment? la langue et le palais sont-ils pareils à l'œil et à l'entendement? Le palais discerne-t-il ce que la langue goûte, comme l'entendement ce que l'œil voit? Car, c'est l'entendement, mettant en relation le sens et l'objet, qui introduit dans la théorie du goût un *distinguo de taille*, touchant à l'objectivité du goût. Voltaire, qui prend la question dans son étendue, différencie le goût sensuel (le goût au sens propre, qui a pour objet les saveurs), le goût pour les choses de l'art, qui se perfectionne et se discute, et le goût des parures, qui est arbitraire, étant de l'ordre de la fantaisie et de la mode.

On dit qu'il ne faut point disputer des *goûts*, & on a raison quand il n'est question que du *goût sensuel*, de la répugnance que l'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre; on n'en dispute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Il n'en est pas de même dans les Arts; comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon *goût* qui les discerne, & un mauvais *goût* qui les ignore; &

Encyclopédie, art. « Goût »

on corrige souvent le défaut d'esprit qui donne un *goût* de travers. Il y a aussi des âmes froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni échauffer ni redresser: c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des *goûts*, parce qu'ils n'en ont aucun.

Le *goût* est arbitraire dans plusieurs choses, comme dans les étoffes, dans les parures, dans les équipages, dans ce qui n'est pas au rang des Beaux-Arts: alors il mérite plutôt le nom de *fantaisie*. C'est la fantaisie, plutôt que le *goût*, qui produit tant de modes nouvelles.

Ainsi, Voltaire réserve la subjectivité pure au goût des saveurs, et l'objectivité au goût des arts, « comme ils ont des beautés réelles ». Pourtant, les saveurs n'ont-elles pas des bontés réelles, et des signaux d'alarme pour mettre à l'abri des poisons? Ne peut-on éduquer leurs organes, affiner le palais comme le regard? Voltaire lui-même n'écrivait-il pas, un peu plus haut, que ces deux aspects du goût ont quelquefois besoin d'habitude pour se former? Le goût est le lieu commun de bien des inconséquences.

Vers la fin du siècle, Kant met en place dans son *Anthropologie* toute une classification des sens. La sensibilité comprend les sens et l'imagination; les sens se divisent en sens externes et sens interne; ceux-là, en sens de l'impression vitale et sens de l'impression organique; les sens organiques sont ou plus objectifs (le toucher, la vue, l'ouïe), ou plus subjectifs (le goût, l'odorat). Enfin, le goût au sens propre du mot peut être différenciatif (telle saveur est amère ou sucrée) ou appréciatif (telle saveur est agréable); le goût comme faculté sensible de juger opère suivant une impression, ou suivant des règles qui peuvent être empiriques, donc non universelles et non nécessaires, ou nécessaires et en rapport à la raison. Kant appelle le premier goût *empirique*, et le second goût *rationnel*, *v e r n ü n f t e l n d e n*. Ailleurs, dans la troisième *Critique*, il désigne le goût, avec l'imagination, l'entendement et l'esprit, comme quatrième faculté requise par les beaux-arts et unifiant les trois autres.

Anthropologie du point de vue pragmatique (publ. 1798), § 15-20, 67

Critique de la faculté de juger (1790), § 50 n.

Au bas de l'échelle des sens, le goût, associé par nature à l'odorat, s'oppose aux sens culturellement nobles que sont l'ouïe et la vue. Mais (surtout en anglais, où le mot *taste* évoque à la fois le toucher et la gustation) le goût, comme le tact, propage son concept dans les sphères supérieures des beaux-arts et de l'esprit. Il met en contact saveur et savoir, la langue

elle-même circulant entre l'aliment et l'idiome. La métaphore du goût serait-elle une dérivation métonymique? La question qu'elle pose est celle des liaisons entre les divers sens, et entre les sens et l'esprit. C'est peut-être la prolifération sémantique de ce mot qui a poussé Diderot, responsable de l'*Encyclopédie*, à répartir l'article « Goût » entre quatre rédacteurs, Jaucourt, Voltaire, Montesquieu et d'Alembert.

Traversant tous les sens, le goût n'est aucun sens mais peut-être, estime l'abbé du Bos, un sixième sens dépourvu d'organes propres.

Raisonne-t-on, pour sçavoir si le ragoût est bon ou s'il est mauvais, et s'avisait-on jamais, après avoir posé des principes géométriques sur la saveur, & défini les qualitez de chaque ingrédient qui entre dans la composition de ce mets, de discuter la proportion gardée dans leur mélange, pour décider si le ragoût est bon? On n'en fait rien. Il est en nous un sens fait pour connoître si le Cuisinier a operé suivant les regles de son art. On goûte le ragoût & même sans savoir ces regles on connoît s'il est bon. Il en est de même en quelque maniere des ouvrages d'esprit & des tableaux faits pour nous plaire en nous touchant.

Il est en nous un sens destiné pour juger du mérite de ces ouvrages, qui consistent en l'imitation des objets touchans dans la nature. Ce sens est le sens même qui auroit jugé de l'objet que le Peintre, le Poète ou le Musicien ont imité. C'est l'œil lorsqu'il s'agit du coloris d'un tableau. C'est l'oreille lorsqu'il est question de juger si les accens d'un récit sont touchans ou s'ils conviennent aux paroles, & si le chant en est mélodieux. Lorsqu'il s'agit de connoître si l'imitation qu'on nous présente dans un poème ou dans la composition d'un tableau est capable d'exciter la compassion & d'attendrir, le sens destiné pour en juger est le sens même qui auroit été attendri, c'est le sens qui auroit jugé de l'objet imité. C'est ce sixième sens qui est en nous, sans que nous voïions ses organes. C'est la portion de nous-même qui juge sur l'impression qu'elle ressent, & qui, pour me servir des termes de Platon, (a) prononce sans consulter la regle & le compas. C'est enfin ce qu'on appelle communément le sentiment.

(a) *De Republic. lib. x.*

*Reflexions critiques
sur la Poésie et sur
la Peinture (1719),
II, xxii*

L'idée d'un sixième sens, « invisible et caché au dedans du cerveau », fut reprise par Rodolphe Töpffer dans le premier livre de ses *Réflexions et menus propos* publiés après sa mort en 1848. Mais déjà en 1766, Farmian Durosoy, auteur présumé du poème en six chants *Les Sens*, reprenait ce motif dans le chant quatrième consacré au goût :

Ce Goût du beau, ce sens métaphysique,
Est un sixieme sens dont l'ineffable prix
Pour tant de vulgaires esprits
N'est qu'un être problématique.
C'est à la fois un sens particulier [...];
Et c'est un sens dont le pouvoir suprême
Agit sur tous les autres sens :

*Réflexions et menus
propos*, liv. I,
chap. I, « Comment
l'homme a six sens »

*Les Sens, Poème en
six chants*, « Le Goût.
Chant quatrième »

L'auteur attribue aux sens du tact et du goût une double nature, particulière et générale :

Chaque sens est un tact ; chaque sens a son goût.
Le physique des sens est un tact plein de flamme ;
Et leur métaphysique est le goût des penchans :
L'ame, dans le premier, doit ses plaisirs aux sens ;
Les sens, dans le second, doivent les leurs à l'ame.

Mais, avant tout raffinement, le goût est un instinct vital, commun à l'homme et aux animaux, qui fait rejeter les aliments dangereux. Nietzsche, pour qui la pensée est de l'ordre de l'ingestion et de la rumination, est très sensible à cet aspect : le goût est pour lui un réflexe de défense, dans tous les aspects de l'être au monde, un instinct dont la nature est non seulement sélective, mais économique.

Dans tout cela – dans le choix de la nourriture, du lieu et du climat, des divertissements – l'instinct de conservation commande, un instinct qui s'exprime de la façon la moins équivoque sous forme de *défense de soi*. S'abstenir de voir bien des choses, de les entendre, de les laisser venir à soi – premier commandement de la prudence [*Klugheit*], première démonstration que l'on n'est pas un objet du hasard, mais

Ecce homo (1888),
« Pourquoi je suis si
malin », 8

une nécessité. Le mot courant pour cet instinct de défense est *le goût*. Son impératif commande non seulement de dire non quand le oui serait une preuve de « désintéressement », mais encore de dire *non le moins possible*.

Ce que le corps social vomit au nom du goût — du goût conçu comme défense de soi —, il le fait par la loi et par la censure. Le terrain est scabreux. En démocratie bourgeoise, le pire mauvais goût est ce qui trouble la morale ou la religion : sexisme, racisme sont considérés offensifs et passibles des tribunaux. Quant à ce crack du peuple qu'est la télévision, on lui donne licence de dé-goûter ceux qui consentent à la subir. Jusqu'à quel point ? Qui définira le point de tolérance limite d'un poison ? Ceux qui nous envahissent par l'œil et l'oreille sont-ils moins dangereux que ceux qui passent par la bouche et le nez ? De la mal-bouffe aux produits mortels de l'industrie agro-alimentaire, la frontière est incertaine, et des intérêts qui se croient gigantesques priment le reste. Mais du moins on en parle, et l'on jugera plus tôt les poisons du fast-food alimentaire que ceux du fast-food intellectuel : preuve que sur la balance de notre justice, l'esprit ne pèse pas bien lourd. Peut-être est-ce mieux ainsi, car, si l'appareil judiciaire s'avisait comme jadis ou ailleurs de condamner les méfaits de la production intellectuelle ou culturelle, il taperait fatalement à côté : par ce dernier mot, j'affirme qu'il y a un goût — le mien, ici maintenant, façonné par cent forces qui me dépassent. Comme l'écrivait Arnold Schönberg au vicomte Takatoshi Kyogoku : « Pour moi, un mélomane est quelqu'un qui aime les choses que j'aime moi-même. »

Lettres, 217,
19 octobre 1947

II

Voici, à titre de rappel, un rapide inventaire des multiples sens du goût, tels que Littré nous les donne à lire :

1. Sens de la gustation ; 2. Par extension, saveur ; 3. Par abus, odeur (un goût de renfermé, de pourri) ; 4. Plaisir qu'on prend à boire ou à manger ; 5. Préférence dans le choix des aliments ; 6. Fig. Faculté « toute spontanée » (selon Littré) d'appréciation des ouvrages de l'esprit et des productions artistiques ; || Absolument, bon goût ; 7. Faculté de discerner la convenance de quelque chose ; se dit, dans le même sens, des choses ; mauvais goût s'emploie dans le sens opposé : « Il eût été de mauvais goût d'insister » ; 8. Sentiment d'appréciation propre à chacun ; 9. Inclination qu'on a pour certaines choses et plaisir qu'on y trouve ; 10. Inclination pour les personnes ; || Particulièrement, inclination à laquelle on ne veut ou ne doit pas donner le nom d'amour ; 11. Caractère particulier d'un ouvrage ; || Absolument, élégance, grâce, agrément ; || Le grand goût, manière grande et élevée dans la littérature et les beaux-arts ; 12. Manière d'un artiste, d'une nation, d'une école.

En bref, le mot goût, comme ses équivalents dans les langues indo-européennes modernes (car, chez les Anciens, *gustus* ou *γεῦσις* n'étaient pas si volatils), désigne la gustation, mais aussi l'odorat, l'appréciation artistique, vitale, sexuelle (surtout au pluriel), l'opinion en général ; il s'applique aussi aux divers objets affectés par ces divers sentiments : aliments et boissons, vêtements, ornements, œuvres d'art ou plaisanteries, styles et genres.

L'extension du goût est donc double : de la bouche il se déplace vers le nez, les yeux, les oreilles, le jugement, esthétique (surtout) ou moral ; en outre, il circule du sens qui goûte à l'objet de ce goût, aliment ou boisson (viande goûteuse, vin à goût de terroir), activité factuelle ou verbale (plaisanterie de mauvais goût), ouvrage d'art : on parle en peinture du goût italien et du goût flamand, et François Couperin, qui intitule son huitième concert *Dans le goût théâtral*, l'inclut dans un recueil qu'il nomme *Les Goûts-réunis* — allusion à la réunion des goûts français et italien, réunion qui, affirme Couperin par le truchement d'Apollon, dans son *Apothéose de Lulli*, « doit faire la perfection de la Musique ».